



NAH : le harcèlement parlons-en !

publié le 16/11/2022

Le jeudi 10 novembre, dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le harcèlement, nos 2 établissements se sont mobilisés à l'initiative de Mme Baty (CPE) au collège Jacques Prévert et de Mme Brethes (professeur documentaliste) au collège Raymond Migaud, accompagnées par les professeurs et élèves engagés dans le dispositif des **"Veilleurs bienveillants"**. Pour cette journée, un dress code vert et noir aux couleurs du logo des Veilleurs avait été instauré ainsi que des animations sur le temps de la pause méridienne :

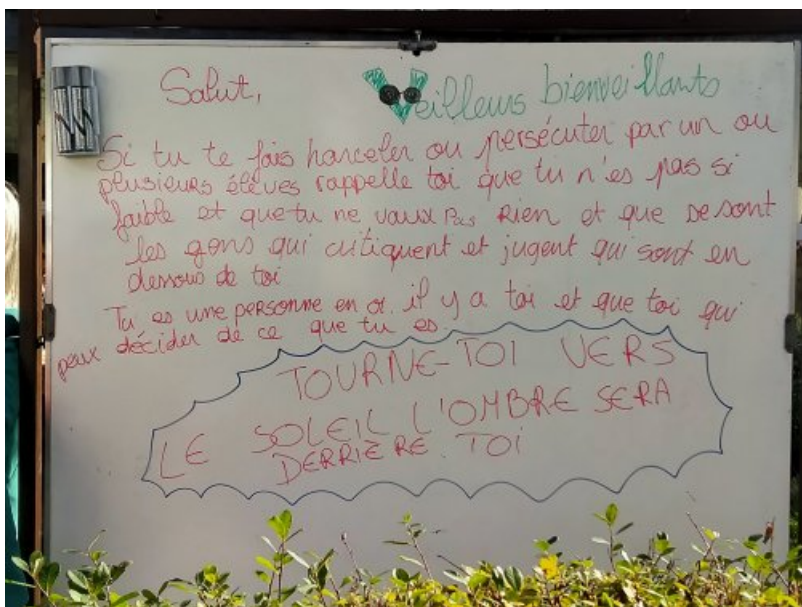
- ▶ affichage sur tableau de messages bienveillants et axés sur la façon de lutter contre le harcèlement ou sur ce qu'il représente
- ▶ messages éphémères, à la craie, au sol
- ▶ temps de recrutement de futurs Veilleurs : un document a été distribué afin de connaître les motivations des candidats et dans l'optique d'une formation future (fin Novembre)
- ▶ diffusion de clips et de court-métrages au CDI.

En effet, le harcèlement est l'affaire de tous et chacun à sa façon peut venir en aide à une victime. Rappelons que depuis 2022 le harcèlement scolaire est un délit reconnu et puni par la loi.

Et comme nous l'a si bien répété Lino tout au long de cette journée, **"le harcèlement parlons-en" !**









**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.